



BASALTE VOLCANIQUE

Amendement minéral pour la santé du sol.

Utilisable en **Agriculture Biologique**.

- Structure et régénère l'humus.
- Nourrit la vie microbologique du sol.
- Corrige les carences, est riche en minéraux et oligo-éléments.
- Contient 42 % de silice ce qui renforce les tissus des végétaux et la résistance naturelle aux maladies et attaques parasitaires.
- Est riche en magnésium (9 %) ce qui améliore les fonctions chlorophylliennes de la plante.
- Permet d'augmenter le paramagnétisme du sol.
- Permet de rétablir le pouvoir tampon du sol (pH, redox, conductivité).
- Allège les sols trop lourds.
- S'utilise en poudrage foliaire avec la poudre d'huître contre les insectes.
- Favorise la photosynthèse des plantes avec un poudrage foliaire.

Mode d'emploi :

- 👉 Epancre au sol avant que sa température atteigne 12°.
- 👉 Le basalte peut être utilisé pour enrichir un compost de jardin à raison de 10 à 15 kg/m³.
 - Dosage pour sol acide : 20g/m²
 - Dosage pour sol alcalin : 40g/m²
- 👉 Il est recommandé de la mélanger avec du biochar, du lombricompost ou du compost lacto-fermenté (bokashi) pour augmenter son potentiel agronomique.

Composition :

Roche volcanique finement broyée 0/2

Précautions d'emploi :

- Respecter le mode d'emploi et les doses prescrites.
- Tenir hors de portée des enfants et des animaux, et à l'écart des aliments et des boissons.
- Après utilisation, se laver les mains.

Stockage :

Conserver dans un endroit sec loin d'une source de chaleur.

Conditionnement :

Sac de 6,5 kg, 15 kg, big bag de 700 kg.

Norme : NF EN13139

Utilisable toute l'année en AB CEE n°2092/91

